

J'ADOpte UN POTIRON

Règlement de l'opération

Evodia, syndicat départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés, est chargé de la valorisation des déchets des ménages vosgiens. Il mène, avec ses 10 collectivités adhérentes en charge de la collecte des déchets, des actions de sensibilisation des Vosgiens à la prévention de la quantité et de la nocivité de leurs déchets et aux enjeux de l'économie circulaire.

Pour se faire, Evodia organise et/ou est partenaire d'évènements destinés au grand public et qui prônent les bons gestes en la matière.

ÉVODIA

2-6 rue Christophe Denis
CS 10040
88026 Epinal Cedex
03 29 34 36 61
www.evodia.org

L'opération « J'adopte un potiron » s'inscrit dans cette démarche et, plus particulièrement, dans l'organisation d'un évènement récréatif, intitulé « Halloween sang déchet », en partenariat avec la Ville de Golbey et ses services, la Communauté d'Agglomération d'Epinal, le Village des Solutions de l'AFPA et le tissu associatif golbéen. Cet évènement aura lieu les 27 et 28 octobre 2023 à Golbey.

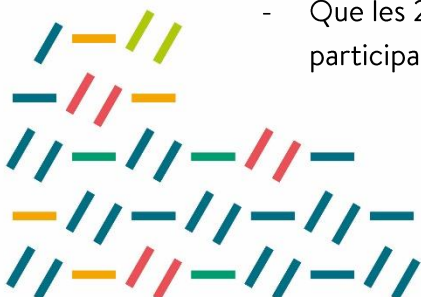
Afin de doter cet évènement d'éléments de décoration et de matière à travailler sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, le jardinage au naturel et le compostage des biodéchets, il a été imaginé de confier la culture de 2 plants de potirons à 20 familles que les organisateurs de l'évènement « Halloween sang déchet » pourront prélever en partie une fois à maturité.

Art. 1 – Conditions de participation à l'opération

La présente opération est ouverte à toute personne physique majeure, résidant à proximité de Golbey.

La participation à cette opération implique :

- De donner ses coordonnées (nom, adresse, n° de téléphone et adresse mail) à l'agent d'Evodia chargé de la distribution des plants.
- De disposer d'un espace adapté à la culture de plantes potagères (carrés potagers, potagers, jardin ornemental, plate-bande...) et d'une surface d'au moins 6 m² pour les seuls 2 plants de potiron.
- D'accepter entièrement et sans réserve le présent règlement.
- De faire une seule demande par foyer (même nom, même adresse).
- Que les 2 plants de potiron soient obligatoirement cultivés à l'adresse du foyer participant (hormis la possible culture sur un jardin partagé).



REGLEMENT DE L'OPERATION « J'adopte un potiron »

- De pratiquer le compostage de ses déchets organiques (composteur in situ, composteur collectif, compostage en tas...)
- De disposer d'un dispositif de récupération des eaux de pluies ou de pratiquer une gestion raisonnée de l'eau (arrosages restreints, aux heures adéquates, paillage...)
- De s'abstenir d'utiliser des produits phytosanitaires (engrais, pesticides, herbicides...). Produits pour lesquels il existe des alternatives qui seront communiquées lors de la réunion d'information du xx/xx/xx.
- De restituer à Evodia la moitié des potirons produits (minimum 1, maximum 3), une fois leur maturité atteinte. **Les potirons seront à déposer au Village des Solutions le samedi 21 octobre entre 9h et 12h¹.**

2 x 20 plants de potirons seront distribués le vendredi 26 mai à partir de 16 heures au Marché des Acacias de Golbey aux 20 premiers foyers qui en feront la demande.

Les plants sont de la variété « Courge rouge vif d'Estampes » et issus des serres des Jardins de Cocagne à Thaon les Vosges.

Evodia se réservant le droit de refuser l'adoption si les conditions de participation suscitées ne sont pas respectées.

Si des plants ne trouvent pas de famille d'adoption ils seront confiés au Centre Social Louise Michel de Golbey.

Art. 2 – Communication autour de l'opération et droit à l'image

Evodia pourra solliciter le foyer adoptant pendant toute la durée de la culture des potirons à des fins de communication.

Chaque foyer autorise Evodia à utiliser l'ensemble des informations obtenues dans le cadre de l'opération dans toute manifestation promotionnelle, sur le site internet et les réseaux sociaux d'Evodia, dans ses documents de communication ou dans ceux des structures partenaires (Ville de Golbey, CA Epinal, AFPA...). Sans que cette utilisation puisse ouvrir à des droits de rémunération.

Chaque foyer participant autorise, à titre gratuit, Evodia à publier les photographies ou diffuser les images le représentant dans le cadre de la communication autour de cette opération.

Art. 3 – Engagements d'EVODIA

Evodia fournit gratuitement 2 plants de potiron « courge rouge vif d'Estampes » aux 20 1^{er} foyers volontaires.

Evodia organise la distribution des plants le vendredi 26 mai à partir de 16 heures au marché des Acacias à Golbey.

¹ En cas d'empêchement, le signaler avant le 13 octobre à : animation@evodia.org

REGLEMENT DE L'OPERATION « J'adopte un potiron »

Evodia, qui prélèvera, par foyer, la moitié de la production (minimum 1 et maximum 3) s'engage à les utiliser dans le cadre de la manifestation « Halloween sang déchet » qui aura lieu les 27 et 28 octobre 2023 à Golbey. Les potirons serviront à des préparations culinaires, à la décoration du site. Leurs épluchures alimenteront le site de compostage de l'AFPA. Les potirons ou parties de potirons restant seront distribués gratuitement aux participants de cette manifestation.

Art. 4 – Suivi de l'opération

Evodia ne procédera pas au remplacement des plants qui n'arriveraient pas à maturité (sécheresse, destruction, maladie...)

Art. 5 – Fin de l'opération

L'opération prendra fin le 27 octobre 2023 au Village des Solutions de l'AFPA où les foyers adoptant seront conviés pour être remerciés de leur participation. L'horaire précis sera communiqué lors de la collecte des potirons, le samedi 21 octobre 2023.

Fait à Epinal, le 25 mai 2023